



*Municipalité de
Sainte-Justine-de-Newton*

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 420

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal lors d'une séance tenue le 18 février 2025 :

**Règlement numéro 420 établissant le taux de la taxe
foncière et les tarifs des services pour l'année 2025**

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la Municipalité, aux heures d'ouverture normales du bureau. Il est également accessible sur le site Internet de la Municipalité au sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 19^e jour du mois de février 2025.

Audrey Caza, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Audrey Caza, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie que j'ai publié le présent avis le 19 février 2025 en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour du mois de février 2025.

Audrey Caza, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim